

Message de Sa Majesté le Roi à la 5ème édition des Journées panafricaines des collectivités et des gouvernements locaux (Africités) (Marrakech, mercredi 16 décembre 2009)

(Lecture est donnée par M.Mohamed Moatassim, Conseiller du Souverain)

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions tout d'abord dire aux participants aux travaux de la Cinquième Edition des Journées Panafricaines des Collectivités et des Gouvernements Locaux, la joie et la fierté du Maroc d'accueillir cette grande manifestation. Ceci tient à la constante fidélité de notre pays à son appartenance à l'Afrique, ainsi qu'à son engagement fort en faveur des justes causes de nos peuples frères, dans l'unité et la fraternité.

Nous avons tenu à vous adresser ce Message, étant convaincu de la centralité du rôle des collectivités locales dans la concrétisation des desseins que nous avons en partage. En effet, nous souhaitons tous assurer à nos citoyens la possibilité de vivre dignement leur citoyenneté. De même, nous voulons apporter à nos pays frères progrès économique et social, tout en consolidant l'unité et le rayonnement international de notre continent, et en renforçant la coopération sud-sud.

A cet égard, Nous nous félicitons de votre choix du thème " la Réponse des collectivités locales et régionales d'Afrique à la crise globale : promouvoir le développement local durable et l'emploi ". De fait, cette importante rencontre internationale représente une occasion idoine pour apporter des réponses objectives et pragmatiques aux défis et contraintes que connaissent les collectivités locales, surtout africaines, en raison de la crise financière et économique mondiale et de ses effets pervers sur les pays en développement.

Si cette crise a eu des répercussions néfastes sur tous les pays du monde, elle a également mis en lumière la fonction stratégique de l'Etat régulateur, qui s'impose comme une urgente nécessité. Elle a, en plus, mis en évidence le rôle central des collectivités locales, adossé à une bonne gouvernance et à une décentralisation développée, parallèlement à une déconcentration élargie. De même que s'est affirmé l'impératif de mettre au point des programmes précis et bien définis de développement local, outre la nécessité d'appuyer les efforts de la société civile locale et de mettre en place, parallèlement, des mécanismes efficaces de partenariat et de coopération aux niveaux national et international.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Convaincu de la pertinence et de l'efficacité de ces choix, Nous avons, il y a quelques années, adopté une série de réformes institutionnelles profondes, dans le but de consolider la démocratie de proximité, participative. Ainsi, Nous avons lancé et mis en oeuvre de grands plans et projets de développement. De portée nationale, régionale ou locale, ces chantiers placent le citoyen au coeur du processus de développement. Ils reposent sur une politique contractuelle participative où les collectivités locales assument un rôle central.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Son objectif majeur est d'améliorer la situation des catégories sociales et des zones périphériques de différentes communes urbaines et rurales qui sont aux prises avec la pauvreté et la marginalisation.

Partant de Notre volonté de raffermir et d'ancrer la démocratie locale et la bonne gouvernance territoriale, Nous comptons instaurer une régionalisation avancée, englobant toutes les régions du Royaume, dont et au premier chef, les provinces du Sahara marocain. A ce propos, Nous réaffirmons notre attachement au processus onusien pour le règlement du conflit régional suscité à leur propos et ce, sur la base de Notre initiative audacieuse d'Autonomie et dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Cette initiative qui a été reconnue par l'ONU comme étant sérieuse et crédible, en raison de son essence démocratique, a vocation à consolider les droits de l'homme, et à favoriser une large gestion par les populations et les habitants de ces provinces de leurs propres affaires locales. Elle se distingue, de surcroît, par sa portée stratégique favorisant le développement et l'intégration du Maghreb, et propre à garantir la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel, du Sahara et d'Afrique du Nord et à prémunir la région contre les démons de la balkanisation, de l'extrémisme et du terrorisme.

En optant pour la décentralisation élargie, au niveau des conseils communaux urbains et ruraux, en s'acheminant vers l'instauration d'une régionalisation avancée, et en proposant, par ailleurs, l'initiative d'autonomie précitée, le Maroc confirme qu'en vertu de son évolution démocratique, il est pleinement qualifié pour entreprendre tout type de gouvernance territoriale, dans le cadre de l'unité de l'Etat, et de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Fidèle aux principes de fraternité, de solidarité et d'unité africaine, le Maroc tient à échanger ses expériences et son savoir-faire avec les pays frères de notre continent. Nous entendons continuer à aller de l'avant pour relever les défis de l'expansion urbanistique des grandes agglomérations, dans le cadre d'une nouvelle politique de la ville et d'une bonne gouvernance de la cité, tout en veillant, parallèlement et en concomitance, à gagner les paris du développement rural intégré.

L'une et l'autre démarches induisent, évidemment, la nécessité de mettre en place les équipements de base et les aménagements essentiels et de créer les conditions nécessaires pour que le citoyen puisse vivre en liberté, en sécurité et dans la dignité. Il faut qu'il puisse s'épanouir, en ville, comme à la campagne, dans un environnement empreint de convivialité humaine, d'entraide sociale, et de culture communautaire qui est si fortement enracinée dans nos traditions africaines.

Ceci requiert également une politique de développement territorial équilibré, répondant aux impératifs fondamentaux de la citoyenneté, écartant l'urbanisation hybride de la campagne, et empêchant, du même coup, la ville de se muer en un grand village, ou en pôle de concentration de bâtisses en béton, sans âme.

Nous espérons que cette importante rencontre marquera une étape fondamentale dans les efforts communautaires collectifs visant à mettre en oeuvre les mécanismes de solidarité et de coopération entre nos pays frères, contribuant ainsi au renforcement de la démocratie locale, de la bonne gouvernance et du développement humain durable, au profit des générations présentes et à venir. Ces efforts doivent être menés dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, tout en préservant la sécurité et la stabilité de ces pays, et en tenant dûment compte de leurs spécificités et des valeurs constantes qui sont les leurs.

Au regard des éminentes personnalités participantes, notamment les ministres, les doyens, les élus, les responsables de communes, de gouvernements locaux et de l'Administration territoriale, les représentants de différentes associations de la société civile, les hommes de science et les universitaires, les représentants d'organisations et d'associations concernées par la gestion des affaires locales, Nous sommes convaincu que les recommandations que vous formulerez au cours de cet important sommet africain aideront à trouver les réponses appropriées aux défis qui se posent et à prendre les mesures et les initiatives nécessaires, tant au niveau interne dans chaque pays, qu'au niveau des institutions et des organisations régionales et internationales.

En souhaitant à tous les participants à cette importante rencontre, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc, et dans la ville ancestrale de Marrakech, Nous prions le Très-Haut de couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatullah wa barakatouh".

Map.ma